



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
RETURN BIDS TO:**

Agence Parcs Canada, Unité de réception des soumissions
Services nationaux de passation de marchés
220, 4e Avenue S.E., bureau 720
Calgary AB T2G 4X3

**RÉVISION 001 À UNE
DEMANDE DE PRIX**

**REVISION 001 TO A
REQUEST FOR QUOTATION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de la soumission demeurent les mêmes.

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the bid remain the same.

Bureau de distribution - Issuing Office :
Agence Parcs Canada
Services nationaux de passation de marchés
220, 4e Avenue Sud-Est, bureau 720
Calgary AB T2G 4X3

Sujet - Title : Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes	
N° de l'invitation - Solicitation No. : 5P420-19-0385/A	Date : 13 février 2020
Amendment No. - N° de modification : 001	
N° de référence du client - Client Reference No. : n/a	
N° de référence du SEAG GETS Reference No. : PW-20-00904191	

L'invitation prend fin - Solicitation Closes : À - at : 14 :00 Le - on : 03 mars 2020	Fuseau horaire - Time Zone HNR
--	---

F.A.B. - F.O.B. : Usine - Plant : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre – Other : <input type="checkbox"/>		
Adresser toutes demande de renseignements à - Address Enquiries to: Kirsten Sage		
N° de téléphone Telephone No. : 587-436-5795	N° de télécopieur Fax No. : 1-866-246-6893	Courriel - Email Address : Kirsten.sage@canada.ca
Destination des biens, services et travaux de construction - Destination of Goods, Services, and Construction : Voir ici		

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE - TO BE COMPLETED BY THE BIDDER

Nom du fournisseur/de l'entrepreneur - Vendor/ Firm Name :	
Adresse - Address :	
N° de téléphone - Telephone No. :	N° de télécopieur - Fax No. :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) - Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/ Firm (type or print):	
Signature :	Date :

Modification 001

Cette modification vise à :

- A. Réponse aux questions des soumissionnaires ; et
- B. Modifier l'annexe B – Base de paiement.

Les soumissionnaires **DOIVENT** présenter leur soumission conformément à la version modifiée de l'annexe B – Base de paiement qui figurent dans les présentes.

A. Réponse aux questions des soumissionnaires

- Q1.** Il semble y avoir une erreur à l'annexe B – Base de paiement, dans le nombre de rapports (R) pour l'élément 1.3.1. C'est indiqué 186 au lieu de 180.
- R1.** C'est exact. Pour deux (2) compteurs de visiteurs saisonniers, ce devait être seulement trois (3) rapports. Voir l'annexe B modifié plus bas – Base de paiement.
- Q2.** Il semble y avoir une erreur à l'annexe B – Base de paiement, dans le nombre de rapports (R) pour l'élément 1.3.2. Il est indiqué 96 au lieu de 90.
- R2.** C'est exact. Pour deux (2) compteurs de visiteurs saisonniers, ce devait être seulement trois (3) rapports. Voir l'annexe B modifié plus bas – Base de paiement.
- Q3.** Il semble y avoir une erreur à l'annexe B – Base de paiement, à l'élément 1.4.2 11800201. Cet élément peut complètement être retranché du tableau, car il y a des activités sur le site toute l'année.
- R3.** C'est exact. Voir l'annexe B modifié plus bas – Base de paiement.
- Q4.** Qui sera responsable de fournir ou d'acheter les pièces et les matériaux requis pour remplir l'exigence de la section 4.1.7 de l'Annexe A – Énoncé des travaux?
- A4.** Les compteurs volumétriques de rechange seront fournis par l'Agence Parcs Canada. L'entrepreneur doit fournir le matériel et les pièces nécessaires pour les réparations.
- Q5.** Le logiciel de surveillance du trafic est-il fourni? Si oui, qui est le fournisseur et dans quel système d'exploitation le logiciel fonctionne-t-il (Windows, XP, autre)?
- A5.** L'entrepreneur doit fournir son propre ordinateur et son propre logiciel.

B. Modifier l'annexe B – Base de paiement

Supprimer Annexe B – Base de paiement dans son intégralité et remplacer par ce qui suit :

INSÉRER

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

Exigences concernant la soumission financière

- (a) Le soumissionnaire doit fournir sa soumission financière conformément à la Base de paiement.
- (b) Tous les prix sont en dollars canadiens, FAB destination.
- (c) Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus.

(d) Prix total combiné évalué estimatif de la soumission :

Pour les besoins de l'évaluation, le prix évalué de la soumission sera le total combiné des tableaux F, tableaux L, tableaux R et tableaux X.

1. Contrat – 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 inclusivement

1.1 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Récupération des données physiques et maintenance

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés aux déplacements jusqu'aux ETA ainsi qu'à l'exploitation de ces derniers et à la récupération des données à partir de ceux-ci doivent être inclus dans le prix par visite du site. Vous ne devez pas inclure les frais liés aux forfaits de données cellulaires, à la récupération des données cellulaires, aux rapports horaires ou aux avis par courriel.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Visites sur place (VSP)	Prix par visite du site (PPVS)	Prix calculé Total (VSP x PPVS)
1.1.1	10100300	2.5 KM À L'EST DE MINNEWANKA	BNP	6	\$	\$
1.1.2	10100500	0,7 KM À L'EST DE NORQUAY	BNP	6	\$	\$
1.1.3	10107211	ROUTE OUEST ET BRETELLE OUEST, ÉCHANGEUR LAKE LOUISE ÉCHANGEUR LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
1.1.4	10107251	ROUTE EST ET BRETELLE EST, ÉCHANGEUR LAKE LOUISE ÉCHANGEUR LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
1.1.5	10107300	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
1.1.6	10200401	4,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
1.1.7	10201501	2,0 KM AU NORD DE LA ROUTE 93 ET DU CHEMIN BOW LAKE	BNP	6	\$	\$
1.1.8	10212101	0,3 KM AU SUD DE LA LIMITE ENTRE BANFF ET JASPER	BNP	6	\$	\$
1.1.9	10300701	6,1 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
1.1.10	10400100	0,6 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU BOW VALLEY PARKWAY (COLLECTE DES DONNÉES D'HORODATAGE)	BNP	6	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

1.1.11	10400600	4,1 KM À L'EST DU CAMPING JOHNSON CANYON	BNP	6	\$	\$
1.1.12	10404701	1,5 KM À L'EST DU CHEMIN WHITEHORN ET DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW	BNP	6	\$	\$
1.1.13	11000071	0,4 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DU CHEMIN MINNENWANKA	BNP	6	\$	\$
1.1.14	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINÉ LAKE	BNP	3	\$	\$
1.1.15	11300010	0,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE PANORAMIQUE DU MT NORQUAY	BNP	6	\$	\$
1.1.16	11300030	0,3 KM AU SUD DU STATIONNEMENT DE LA STATION DE SKI MT NORQUAY	BNP	6	\$	\$
1.1.17	11700002	CH SUNSHINE	BNP	6	\$	\$
1.1.18	11700010	CH DU GOLF	BNP	6	\$	\$
1.1.19	11800100	0,1 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
1.1.20	11800201	2,2 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
1.1.21	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	3	\$	\$
1.1.22	12000101	1,2 KM AU NORD DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW ET DU CHEMIN WHITEHORN	BNP	6	\$	\$
1.1.23	14000101	1,2 KM AU SUD DE L'AV. MOUNTAIN ET DU CHEMIN UPPER HOTSPRINGS	BNP	6	\$	\$
1.1.24	30103509	14,0 KM À L'EST DE LA ROUTE 16 ET DU LOTISSEMENT URBAIN JASPER EST	PNJ	6	\$	\$
1.1.25	30107201	19,1 KM À L'OUEST DE LA RT 16 ET DE LA 93, LOTISSEMENT URBAIN DE JASPER OUEST	PNJ	0	\$	\$
1.1.26	30215001	5,4 KM AU SUD DE LA ROUTE 16 ET DE LA 93, JASPER	PNJ	6	\$	\$
1.1.27	40309000	3,0 KM AU NORD DU CHEMIN SETTLERS	KNP	6	\$	\$
1.1.28	40310601	0,3 KM AU SUD DES BARRIÈRES DU PARC KOOTENAY	KNP	0	\$	\$
1.1.29	50010040	1,4 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, CASTLE JUNCTION	BNP	6	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

1.1.30	50010050	1,6 KM À L'OUEST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF	BNP	0	\$	\$
1.1.31	50010080	0,6 KM À L'EST DE FIELD	YNP	6	\$	\$
1.1.32	50010090	0,25 KM À L'OUEST DE L'ENTRÉE DE FIELD	YNP	0	\$	\$
1.1.33	50010450	1,2 KM À L'EST DE CASTLE JUNCTION	BNP	6	\$	\$
1.1.34	50100301	3,0 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA LIMITE DU PARC DES GLACIERS	PNG	6	\$	\$
1.1.35	50102407	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU CENTRE DE DÉCOUVERTE DE ROGERS PASS	PNG	0	\$	\$
1.1.36	50110250	2,3 KM À L'EST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF	BNP	0	\$	\$
1.1.37	50160210	BARRIÈRES EST DU PARC JASPER	PNJ	0	\$	\$
1.1.38	80108501	FRONTIÈRE ENTRE L'ALBERTA ET LA C.-B.	YNP	6	\$	\$
A	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Récupération des données et maintenance (taxes applicables non comprises)					\$

¹ Fonctionne comme un site de récupération cellulaire horaire.

² Le site fonctionne à titre de site cellulaire seulement de juin à novembre inclusivement.

³ Le site collecte des données horodatées supplémentaires.

⁹ Fonctionne comme un site d'ETA mensuel prioritaire

¹⁰ Les sites sont téléchargés par cellulaire, mais nécessitent toujours de la maintenance

1.2 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Récupération des données

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés aux forfaits de données cellulaires, à la récupération des données cellulaires, au traitement et à la mise à jour des rapports horaires, ainsi qu'à la diffusion des avis par courriel en provenance d'ETA précis libellés comme cellulaires, seront inclus dans le prix par visite du site.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Visites sur place (VSP)	Prix par visite du site (PPVS)	Prix calculé Total (VSP x PPVS)
1.2.1	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINES LAKE ^{1,2}	BNP	3	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

1.2.2	11300030	0,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENAGE PANORAMIQUE DU MT NORQUAY ¹	BNP	6	\$	\$
1.2.3	11800201	2,2 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ^{1,2,4}	BNP	3	\$	\$
1.2.4	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ^{1,2}	BNP	3	\$	\$
1.2.5	30107201	19,1 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 16 ET DE LA 93, LOTISSEMENT URBAIN DE JASPER OUEST ⁹	PNJ	12	\$	\$
1.2.6	40310601	0,3 KM AU SUD DES BARRIÈRES DU PARC KOOTENAY ⁹	KNP	12	\$	\$
1.2.7	50010050	1,6 KM À L'OUEST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF ⁹	BNP	12	\$	\$
1.2.8	50010090	0,25 KM À L'OUEST DE L'ENTRÉE DE FIELD ⁹	YNP	12	\$	\$
1.2.9	50102407	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU CENTRE DE DÉCOUVERTE DE ROGERS PASS ⁹	PNG	12	\$	\$
1.2.10	50110250	2,3 KM À L'EST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF ⁹	BNP	12	\$	\$
1.2.11	50160210	BARRIÈRES EST DU PARC JASPER ⁹	PNJ	12	\$	\$
B	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Récupération des données cellulaires (taxes applicables non comprises)					\$

¹ Fonctionne comme un site de récupération cellulaire horaire

² Le site fonctionne à titre de site cellulaire seulement de juin à novembre inclusivement.

⁴ Le site fonctionne à titre de site de collecte physique (non cellulaire) de données, de décembre à mai inclusivement.

⁹ Fonctionne comme un site d'ETA mensuel prioritaire

1.3 Prix unitaires fermes pour les services requis – Rapports

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Consulter la politique sur les données manquantes figurant à l'article 4.4.4. Les articles 4.4.5 et 4.4.6 décrivent en détail les spécifications relatives aux rapports volumétriques. Les articles 4.4.7 et 4.4.8 décrivent en détail les spécifications relatives aux rapports sur la vitesse et la classe. Tous les ETA feront l'objet de rapports volumétriques et seuls les classificateurs auront besoin de rapports sur la vitesse et la classe. Consulter la liste des types de site figurant à l'annexe A.1.

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

N° d'article	Type de rapport	Rapports (R)	Prix par rapport (PPR)	Prix calculé Total (R x PPR)
1.3.1	Rapports bimestriels (1 par visite du site) volumétriques pour 31 ETA ⁵	180	\$	\$
1.3.2	Rapports bimestriels (1 par visite du site) sur la classe et la vitesse pour 16 ETA	90	\$	\$
1.3.3	Rapports bimestriels (1 par visite du site) volumétriques pour 7 ETA	84	\$	\$
1.3.4	Rapport sur le calcul du TQMM estimatif si un site d'ETA mensuel prioritaire n'est pas accessible	12	\$	\$
C	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Rapports (taxes applicables non comprises)			\$

⁵ Sur les 38 ETA du réseau, deux ETA classificateurs sont inactifs pendant trois périodes de déclaration, les sept ETA sont déclarés mensuellement.

1.4 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Activation et désactivation saisonnières du site

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés à l'activation des sites qui sont utilisés pour recueillir des données saisonnières doivent être compris dans le prix de l'activation. Les frais d'activation doivent comprendre la mise à l'essai des sites, l'installation du matériel, l'activation des forfaits de données cellulaires et l'activation du suivi horaire, des rapports et des avis par courriel. Les frais liés à la désactivation des sites pendant la basse saison doivent être compris dans le prix de la désactivation. Les frais de désactivation doivent comprendre la sécurisation des sites pendant la basse saison, le retrait du matériel, la désactivation des forfaits de données cellulaires et la désactivation du suivi horaire, des rapports et des avis par courriel. À moins d'indication contraire, l'activation et la désactivation des sites doivent correspondre au calendrier de récupération des données bimestrielles tel qu'il est décrit à l'article 4.3.5. L'activation des sites a lieu en juin tandis que la désactivation a lieu en novembre. Les frais liés aux visites sur place en novembre sont pris en considération dans le tableau 1.1.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Prix de l'activation (PA)	Prix de la désactivation (PD)	Prix calculé Total (PA + PD)
1.4.1	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINÉ LAKE ^{6,8}	BNP	\$	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

1.4.2	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ⁶	BNP	\$	\$	\$
D	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Activation et désactivation saisonnières (taxes applicables non comprises)					\$

⁶ L'activation et la désactivation des sites comprennent l'installation et le retrait des ETA et l'activation et la désactivation des capacités cellulaires pour fournir des données horaires au moyen d'un réseau de données cellulaires.

⁷ Le site est actif à l'année à titre de site de collecte de données matérielles. Seule l'activation et la désactivation de la capacité cellulaire est nécessaire pour fournir des données horaires au moyen d'un réseau de données cellulaires.

⁸ L'entrepreneur n'a pas accès au site 11100002 pour effectuer la désactivation, car la route est fermée à la circulation pendant la basse saison. Les employés du parc enlèveront le matériel d'ETA et effectueront la désactivation selon les directives de l'entrepreneur. Le matériel d'ETA retiré de l'armoire sera cédé à l'entrepreneur selon une manière convenue d'un commun accord.

1.5 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services à la demande

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

N° d'article	Description de l'article	Quantité (Q)	Prix unitaire (PU)	Prix calculé Total (Q x PU)
1.5.1	Installation d'un site à deux boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
1.5.2	Installation d'un site à quatre boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
1.5.3	Installation d'un site à huit boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
1.5.4	Un classificateur Golden River M660	1	\$	\$
1.5.5	Mise à niveau de l'infrastructure du classificateur M660 de Golden River vers le classificateur M680 de Clearview Intelligence	2	\$	\$
E	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Travaux effectués sur demande (taxes applicables non comprises)			\$

1.6 Estimation du prix total combiné de l'année contractuelle évaluée

Le prix total de la soumission évaluée pour l'année contractuelle est la somme des tableaux A à E.

F	ESTIMATION DU PRIX TOTAL COMBINÉ DE L'ANNÉE CONTRACTUELLE ÉVALUÉE (A + B + C + D + E) (taxes applicables non comprises)	\$
---	--	----

2. Année d'option un (1) – 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 inclusivement

2.1 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Récupération des données physiques et maintenance

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés aux déplacements jusqu'aux ETA ainsi qu'à l'exploitation de ces derniers et à la récupération des données à partir de ceux-ci doivent être inclus dans le prix par visite du site. Vous ne devez pas inclure les frais liés aux forfaits de données cellulaires, à la récupération des données cellulaires, aux rapports horaires ou aux avis par courriel.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Visites sur place (VSP)	Prix par visite du site (PPVS)	Prix calculé Total (VSP x PPVS)
2.1.1	10100300	2.5 KM À L'EST DE MINNEWANKA	BNP	6	\$	\$
2.1.2	10100500	0,7 KM À L'EST DE NORQUAY	BNP	6	\$	\$
2.1.3	10107211	ROUTE OUEST ET BRETELLE OUEST, ÉCHANGEUR LAKE LOUISE ÉCHANGEUR LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
2.1.4	10107251	ROUTE EST ET BRETELLE EST, ÉCHANGEUR LAKE LOUISE ÉCHANGEUR LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
2.1.5	10107300	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
2.1.6	10200401	4,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
2.1.7	10201501	2,0 KM AU NORD DE LA ROUTE 93 ET DU CHEMIN BOW LAKE	BNP	6	\$	\$
2.1.8	10212101	0,3 KM AU SUD DE LA LIMITE ENTRE BANFF ET JASPER	BNP	6	\$	\$
2.1.9	10300701	6,1 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
2.1.10	10400100	0,6 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU BOW VALLEY PARKWAY (COLLECTE DES DONNÉES D'HORODATAGE)	BNP	6	\$	\$
2.1.11	10400600	4,1 KM À L'EST DU CAMPING JOHNSON CANYON	BNP	6	\$	\$
2.1.12	10404701	1,5 KM À L'EST DU CHEMIN WHITEHORN ET DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW	BNP	6	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

2.1.13	11000071	0,4 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DU CHEMIN MINNENWANKA	BNP	6	\$	\$
2.1.14	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINÉ LAKE	BNP	3	\$	\$
2.1.15	11300010	0,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE PANORAMIQUE DU MT NORQUAY	BNP	6	\$	\$
2.1.16	11300030	0,3 KM AU SUD DU STATIONNEMENT DE LA STATION DE SKI MT NORQUAY	BNP	6	\$	\$
2.1.17	11700002	CH SUNSHINE	BNP	6	\$	\$
2.1.18	11700010	CH DU GOLF	BNP	6	\$	\$
2.1.19	11800100	0,1 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
2.1.20	11800201	2,2 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
2.1.21	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	3	\$	\$
2.1.22	12000101	1,2 KM AU NORD DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW ET DU CHEMIN WHITEHORN	BNP	6	\$	\$
2.1.23	14000101	1,2 KM AU SUD DE L'AV. MOUNTAIN ET DU CHEMIN UPPER HOTSPRINGS	BNP	6	\$	\$
2.1.24	30103509	14,0 KM À L'EST DE LA ROUTE 16 ET DU LOTISSEMENT URBAIN JASPER EST	PNJ	6	\$	\$
2.1.25	30107201	19,1 KM À L'OUEST DE LA RT 16 ET DE LA 93, LOTISSEMENT URBAIN DE JASPER OUEST	PNJ	0	\$	\$
2.1.26	30215001	5,4 KM AU SUD DE LA ROUTE 16 ET DE LA 93, JASPER	PNJ	6	\$	\$
2.1.27	40309000	3,0 KM AU NORD DU CHEMIN SETTLERS	KNP	6	\$	\$
2.1.28	40310601	0,3 KM AU SUD DES BARRIÈRES DU PARC KOOTENAY	KNP	0	\$	\$
2.1.29	50010040	1,4 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, CASTLE JUNCTION	BNP	6	\$	\$
2.1.30	50010050	1,6 KM À L'OUEST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF	BNP	0	\$	\$
2.1.31	50010080	0,6 KM À L'EST DE FIELD	YNP	6	\$	\$
2.1.32	50010090	0,25 KM À L'OUEST DE L'ENTRÉE DE FIELD	YNP	0	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

2.1.33	50010450	1,2 KM À L'EST DE CASTLE JUNCTION	BNP	6	\$	\$
2.1.34	50100301	3,0 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA LIMITE DU PARC DES GLACIERS	PNG	6	\$	\$
2.1.35	50102407	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU CENTRE DE DÉCOUVERTE DE ROGERS PASS	PNG	0	\$	\$
2.1.36	50110250	2,3 KM À L'EST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF	BNP	0	\$	\$
2.1.37	50160210	BARRIÈRES EST DU PARC JASPER	PNJ	0	\$	\$
2.1.38	80108501	FRONTIÈRE ENTRE L'ALBERTA ET LA C.-B.	YNP	6	\$	\$
G	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Récupération des données et maintenance (taxes applicables non comprises)					\$

¹ Fonctionne comme un site de récupération cellulaire horaire.

² Le site fonctionne à titre de site cellulaire seulement de juin à novembre inclusivement.

³ Le site collecte des données horodatées supplémentaires.

⁹ Fonctionne comme un site d'ETA mensuel prioritaire

¹⁰ Les sites sont téléchargés par cellulaire, mais nécessitent toujours de la maintenance

2.2 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Récupération des données

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés aux forfaits de données cellulaires, à la récupération des données cellulaires, au traitement et à la mise à jour des rapports horaires, ainsi qu'à la diffusion des avis par courriel en provenance d'ETA précis libellés comme cellulaires, seront inclus dans le prix par visite du site.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Visites sur place (VSP)	Prix par visite du site (PPVS)	Prix calculé Total (VSP x PPVS)
2.2.1	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINES LAKE ^{1,2}	BNP	3	\$	\$
2.2.2	11300030	0,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE PANORAMIQUE DU MT NORQUAY ¹	BNP	6	\$	\$
2.2.3	11800201	2,2 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ^{1,2,4}	BNP	3	\$	\$
2.2.4	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ^{1,2}	BNP	3	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

2.2.5	30107201	19,1 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 16 ET DE LA 93, LOTISSEMENT URBAIN DE JASPER OUEST ⁹	PNJ	12	\$	\$
2.2.6	40310601	0,3 KM AU SUD DES BARRIÈRES DU PARC KOOTENAY ⁹	KNP	12	\$	\$
2.2.7	50010050	1,6 KM À L'OUEST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF ⁹	BNP	12	\$	\$
2.2.8	50010090	0,25 KM À L'OUEST DE L'ENTRÉE DE FIELD ⁹	YNP	12	\$	\$
2.2.9	50102407	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU CENTRE DE DÉCOUVERTE DE ROGERS PASS ⁹	PNG	12	\$	\$
2.2.10	50110250	2,3 KM À L'EST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF ⁹	BNP	12	\$	\$
2.2.11	50160210	BARRIÈRES EST DU PARC JASPER ⁹	PNJ	12	\$	\$
H	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Récupération des données cellulaires (taxes applicables non comprises)					\$

¹ Fonctionne comme un site de récupération cellulaire horaire

² Le site fonctionne à titre de site cellulaire seulement de juin à novembre inclusivement.

⁴ Le site fonctionne à titre de site de collecte physique (non cellulaire) de données, de décembre à mai inclusivement.

⁹ Fonctionne comme un site d'ETA mensuel prioritaire

2.3 Prix unitaires fermes pour les services requis – Rapports

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Consulter la politique sur les données manquantes figurant à l'article 4.4.4. Les articles 4.4.5 et 4.4.6 décrivent en détail les spécifications relatives aux rapports volumétriques. Les articles 4.4.7 et 4.4.8 décrivent en détail les spécifications relatives aux rapports sur la vitesse et la classe. Tous les ETA feront l'objet de rapports volumétriques et seuls les classificateurs auront besoin de rapports sur la vitesse et la classe. Consulter la liste des types de site figurant à l'annexe A.1.

N° d'article	Type de rapport	Rapports (R)	Prix par rapport (PPR)	Prix calculé Total (R x PPR)
2.3.1	Rapports bimestriels (1 par visite du site) volumétriques pour 31 ETA ⁵	180	\$	\$
2.3.2	Rapports bimestriels (1 par visite du site) sur la classe et la vitesse pour 16 ETA	90	\$	\$
2.3.3	Rapports bimestriels (1 par visite du site) volumétriques pour 7 ETA	84	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

2.3.4	Rapport sur le calcul du TQMM estimatif si un site d'ETA mensuel prioritaire n'est pas accessible	12	\$	\$
I	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Rapports (taxes applicables non comprises)			\$

⁵ Sur les 38 ETA du réseau, deux ETA classificateurs sont inactifs pendant trois périodes de déclaration, les sept ETA sont déclarés mensuellement.

2.4 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Activation et désactivation saisonnières du site

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés à l'activation des sites qui sont utilisés pour recueillir des données saisonnières doivent être compris dans le prix de l'activation. Les frais d'activation doivent comprendre la mise à l'essai des sites, l'installation du matériel, l'activation des forfaits de données cellulaires et l'activation du suivi horaire, des rapports et des avis par courriel. Les frais liés à la désactivation des sites pendant la basse saison doivent être compris dans le prix de la désactivation. Les frais de désactivation doivent comprendre la sécurisation des sites pendant la basse saison, le retrait du matériel, la désactivation des forfaits de données cellulaires et la désactivation du suivi horaire, des rapports et des avis par courriel. À moins d'indication contraire, l'activation et la désactivation des sites doivent correspondre au calendrier de récupération des données bimestrielles tel qu'il est décrit à l'article 4.3.5. L'activation des sites a lieu en juin tandis que la désactivation a lieu en novembre. Les frais liés aux visites sur place en novembre sont pris en considération dans le tableau 2.1.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Prix de l'activation (PA)	Prix de la désactivation (PD)	Prix calculé Total (PA + PD)
2.4.1	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINÉ LAKE ^{6,8}	BNP	\$	\$	\$
2.4.2	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ⁶	BNP	\$	\$	\$
J	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Activation et désactivation saisonnières (taxes applicables non comprises)					\$

⁶ L'activation et la désactivation des sites comprennent l'installation et le retrait des ETA et l'activation et la désactivation des capacités cellulaires pour fournir des données horaires au moyen d'un réseau de données cellulaires.

⁷ Le site est actif à l'année à titre de site de collecte de données matérielles. Seule l'activation et la désactivation de la capacité cellulaire est nécessaire pour fournir des données horaires au moyen d'un réseau de données cellulaires.

⁸ L'entrepreneur n'a pas accès au site 11100002 pour effectuer la désactivation, car la route est fermée à la circulation pendant la basse saison. Les employés du parc enlèveront le matériel d'ETA et effectueront la désactivation selon les directives de l'entrepreneur. Le matériel d'ETA retiré de l'armoire sera cédé à l'entrepreneur selon une manière convenue d'un commun accord.

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

2.5 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services à la demande

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

N° d'article	Description de l'article	Quantité (Q)	Prix unitaire (PU)	Prix calculé Total (Q x PU)
2.5.1	Installation d'un site à deux boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
2.5.2	Installation d'un site à quatre boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
2.5.3	Installation d'un site à huit boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
2.5.4	Un classificateur Golden River M660	1	\$	\$
2.5.5	Mise à niveau de l'infrastructure du classificateur M660 de Golden River vers le classificateur M680 de Clearview Intelligence	2	\$	\$
K	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Travaux effectués sur demande (taxes applicables non comprises)			\$

2.6 Estimation du prix total combiné de l'année un (1) évaluée

Le prix total de la soumission évaluée pour l'année contractuelle est la somme des tableaux G à K.

L	TOTAL ESTIMÉ COMBINÉ ÉVALUÉ OPTION ANNÉE UN (1) PRIX (G + H + I + J + K) (taxes applicables non comprises)	\$
---	---	----

3. Année d'option deux (2) – 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 inclusivement

3.1 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Récupération des données physiques et maintenance

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés aux déplacements jusqu'aux ETA ainsi qu'à l'exploitation de ces derniers et à la récupération des données à partir de ceux-ci doivent être inclus dans le prix par visite du site. Vous ne devez pas inclure les frais liés aux forfaits de données cellulaires, à la récupération des données cellulaires, aux rapports horaires ou aux avis par courriel.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Visites sur place (VSP)	Prix par visite du site (PPVS)	Prix calculé Total (VSP x PPVS)
3.1.1	10100300	2.5 KM À L'EST DE MINNEWANKA	BNP	6	\$	\$
3.1.2	10100500	0,7 KM À L'EST DE NORQUAY	BNP	6	\$	\$
3.1.3	10107211	ROUTE OUEST ET BRETELLE OUEST, ÉCHANGEUR LAKE LOUISE ÉCHANGEUR LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
3.1.4	10107251	ROUTE EST ET BRETELLE EST, ÉCHANGEUR LAKE LOUISE ÉCHANGEUR LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
3.1.5	10107300	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
3.1.6	10200401	4,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
3.1.7	10201501	2,0 KM AU NORD DE LA ROUTE 93 ET DU CHEMIN BOW LAKE	BNP	6	\$	\$
3.1.8	10212101	0,3 KM AU SUD DE LA LIMITE ENTRE BANFF ET JASPER	BNP	6	\$	\$
3.1.9	10300701	6,1 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
3.1.10	10400100	0,6 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU BOW VALLEY PARKWAY (COLLECTE DES DONNÉES D'HORODATAGE)	BNP	6	\$	\$
3.1.11	10400600	4,1 KM À L'EST DU CAMPING JOHNSON CANYON	BNP	6	\$	\$
3.1.12	10404701	1,5 KM À L'EST DU CHEMIN WHITEHORN ET DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW	BNP	6	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

3.1.13	11000071	0,4 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DU CHEMIN MINNENWANKA	BNP	6	\$	\$
3.1.14	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINÉ LAKE	BNP	3	\$	\$
3.1.15	11300010	0,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE PANORAMIQUE DU MT NORQUAY	BNP	6	\$	\$
3.1.16	11300030	0,3 KM AU SUD DU STATIONNEMENT DE LA STATION DE SKI MT NORQUAY	BNP	6	\$	\$
3.1.17	11700002	CH SUNSHINE	BNP	6	\$	\$
3.1.18	11700010	CH DU GOLF	BNP	6	\$	\$
3.1.19	11800100	0,1 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
3.1.20	11800201	2,2 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
3.1.21	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	3	\$	\$
3.1.22	12000101	1,2 KM AU NORD DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW ET DU CHEMIN WHITEHORN	BNP	6	\$	\$
3.1.23	14000101	1,2 KM AU SUD DE L'AV. MOUNTAIN ET DU CHEMIN UPPER HOTSPRINGS	BNP	6	\$	\$
3.1.24	30103509	14,0 KM À L'EST DE LA ROUTE 16 ET DU LOTISSEMENT URBAIN JASPER EST	PNJ	6	\$	\$
3.1.25	30107201	19,1 KM À L'OUEST DE LA RT 16 ET DE LA 93, LOTISSEMENT URBAIN DE JASPER OUEST	PNJ	0	\$	\$
3.1.26	30215001	5,4 KM AU SUD DE LA ROUTE 16 ET DE LA 93, JASPER	PNJ	6	\$	\$
3.1.27	40309000	3,0 KM AU NORD DU CHEMIN SETTLERS	KNP	6	\$	\$
3.1.28	40310601	0,3 KM AU SUD DES BARRIÈRES DU PARC KOOTENAY	KNP	0	\$	\$
3.1.29	50010040	1,4 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, CASTLE JUNCTION	BNP	6	\$	\$
3.1.30	50010050	1,6 KM À L'OUEST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF	BNP	0	\$	\$
3.1.31	50010080	0,6 KM À L'EST DE FIELD	YNP	6	\$	\$
3.1.32	50010090	0,25 KM À L'OUEST DE L'ENTRÉE DE FIELD	YNP	0	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

3.1.33	50010450	1,2 KM À L'EST DE CASTLE JUNCTION	BNP	6	\$	\$
3.1.34	50100301	3,0 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA LIMITE DU PARC DES GLACIERS	PNG	6	\$	\$
3.1.35	50102407	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU CENTRE DE DÉCOUVERTE DE ROGERS PASS	PNG	0	\$	\$
3.1.36	50110250	2,3 KM À L'EST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF	BNP	0	\$	\$
3.1.37	50160210	BARRIÈRES EST DU PARC JASPER	PNJ	0	\$	\$
3.1.38	80108501	FRONTIÈRE ENTRE L'ALBERTA ET LA C.-B.	YNP	6	\$	\$
M	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Récupération des données et maintenance (taxes applicables non comprises)					\$

¹ Fonctionne comme un site de récupération cellulaire horaire.

² Le site fonctionne à titre de site cellulaire seulement de juin à novembre inclusivement.

³ Le site collecte des données horodatées supplémentaires.

⁹ Fonctionne comme un site d'ETA mensuel prioritaire

¹⁰ Les sites sont téléchargés par cellulaire, mais nécessitent toujours de la maintenance

3.2 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Récupération des données

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés aux forfaits de données cellulaires, à la récupération des données cellulaires, au traitement et à la mise à jour des rapports horaires, ainsi qu'à la diffusion des avis par courriel en provenance d'ETA précis libellés comme cellulaires, seront inclus dans le prix par visite du site.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Visites sur place (VSP)	Prix par visite du site (PPVS)	Prix calculé Total (VSP x PPVS)
3.2.1	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINES LAKE ^{1,2}	BNP	3	\$	\$
3.2.2	11300030	0,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE PANORAMIQUE DU MT NORQUAY ¹	BNP	6	\$	\$
3.2.3	11800201	2,2 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ^{1,2,4}	BNP	3	\$	\$
3.2.4	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ^{1,2}	BNP	3	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

3.2.5	30107201	19,1 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 16 ET DE LA 93, LOTISSEMENT URBAIN DE JASPER OUEST ⁹	PNJ	12	\$	\$
3.2.6	40310601	0,3 KM AU SUD DES BARRIÈRES DU PARC KOOTENAY ⁹	KNP	12	\$	\$
3.2.7	50010050	1,6 KM À L'OUEST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF ⁹	BNP	12	\$	\$
3.2.8	50010090	0,25 KM À L'OUEST DE L'ENTRÉE DE FIELD ⁹	YNP	12	\$	\$
3.2.9	50102407	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU CENTRE DE DÉCOUVERTE DE ROGERS PASS ⁹	PNG	12	\$	\$
3.2.10	50110250	2,3 KM À L'EST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF ⁹	BNP	12	\$	\$
3.2.11	50160210	BARRIÈRES EST DU PARC JASPER ⁹	PNJ	12	\$	\$
N	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Récupération des données cellulaires (taxes applicables non comprises)					\$

¹ Fonctionne comme un site de récupération cellulaire horaire

² Le site fonctionne à titre de site cellulaire seulement de juin à novembre inclusivement.

⁴ Le site fonctionne à titre de site de collecte physique (non cellulaire) de données, de décembre à mai inclusivement.

⁹ Fonctionne comme un site d'ETA mensuel prioritaire

3.3 Prix unitaires fermes pour les services requis – Rapports

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Consulter la politique sur les données manquantes figurant à l'article 4.4.4. Les articles 4.4.5 et 4.4.6 décrivent en détail les spécifications relatives aux rapports volumétriques. Les articles 4.4.7 et 4.4.8 décrivent en détail les spécifications relatives aux rapports sur la vitesse et la classe. Tous les ETA feront l'objet de rapports volumétriques et seuls les classificateurs auront besoin de rapports sur la vitesse et la classe. Consulter la liste des types de site figurant à l'annexe A.1.

N° d'article	Type de rapport	Rapports (R)	Prix par rapport (PPR)	Prix calculé Total (R x PPR)
3.3.1	Rapports bimestriels (1 par visite du site) volumétriques pour 31 ETA ⁵	180	\$	\$
3.3.2	Rapports bimestriels (1 par visite du site) sur la classe et la vitesse pour 16 ETA	90	\$	\$
3.3.3	Rapports bimestriels (1 par visite du site) volumétriques pour 7 ETA	84	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

3.3.4	Rapport sur le calcul du TQMM estimatif si un site d'ETA mensuel prioritaire n'est pas accessible	12	\$	\$
O	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Rappports (taxes applicables non comprises)			\$

⁵ Sur les 38 ETA du réseau, deux ETA classificateurs sont inactifs pendant trois périodes de déclaration, les sept ETA sont déclarés mensuellement.

3.4 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Activation et désactivation saisonnières du site

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés à l'activation des sites qui sont utilisés pour recueillir des données saisonnières doivent être compris dans le prix de l'activation. Les frais d'activation doivent comprendre la mise à l'essai des sites, l'installation du matériel, l'activation des forfaits de données cellulaires et l'activation du suivi horaire, des rapports et des avis par courriel. Les frais liés à la désactivation des sites pendant la basse saison doivent être compris dans le prix de la désactivation. Les frais de désactivation doivent comprendre la sécurisation des sites pendant la basse saison, le retrait du matériel, la désactivation des forfaits de données cellulaires et la désactivation du suivi horaire, des rapports et des avis par courriel. À moins d'indication contraire, l'activation et la désactivation des sites doivent correspondre au calendrier de récupération des données bimestrielles tel qu'il est décrit à l'article 4.3.5. L'activation des sites a lieu en juin tandis que la désactivation a lieu en novembre. Les frais liés aux visites sur place en novembre sont pris en considération dans le tableau 3.1.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Prix de l'activation (PA)	Prix de la désactivation (PD)	Prix calculé Total (PA + PD)
3.4.1	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINÉ LAKE ^{6,8}	BNP	\$	\$	\$
3.4.2	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ⁶	BNP	\$	\$	\$
P	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Activation et désactivation saisonnières (taxes applicables non comprises)					\$

⁶ L'activation et la désactivation des sites comprennent l'installation et le retrait des ETA et l'activation et la désactivation des capacités cellulaires pour fournir des données horaires au moyen d'un réseau de données cellulaires.

⁷ Le site est actif à l'année à titre de site de collecte de données matérielles. Seule l'activation et la désactivation de la capacité cellulaire est nécessaire pour fournir des données horaires au moyen d'un réseau de données cellulaires.

⁸ L'entrepreneur n'a pas accès au site 11100002 pour effectuer la désactivation, car la route est fermée à la circulation pendant la basse saison. Les employés du parc enlèveront le matériel d'ETA et effectueront la désactivation selon les directives de l'entrepreneur. Le matériel d'ETA retiré de l'armoire sera cédé à l'entrepreneur selon une manière convenue d'un commun accord.

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

3.5 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services à la demande

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

N° d'article	Description de l'article	Quantité (Q)	Prix unitaire (PU)	Prix calculé Total (Q x PU)
3.5.1	Installation d'un site à deux boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
3.5.2	Installation d'un site à quatre boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
3.5.3	Installation d'un site à huit boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
3.5.4	Un classificateur Golden River M660	1	\$	\$
3.5.5	Mise à niveau de l'infrastructure du classificateur M660 de Golden River vers le classificateur M680 de Clearview Intelligence	2	\$	\$
Q	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Travaux effectués sur demande (taxes applicables non comprises)			\$

3.6 Estimation du prix total combiné évalué de l'option deux (2)

Le prix total de la soumission évaluée pour l'année contractuelle est la somme des tableaux M à Q.

R	TOTAL ESTIMÉ COMBINÉ ÉVALUÉ OPTION ANNÉE DEUX (2) PRIX (M + N + O + P + Q) (taxes applicables non comprises)	\$
---	---	----

4. Année d'option trois (3) – 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 inclusivement

4.1 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Récupération des données physiques et maintenance

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés aux déplacements jusqu'aux ETA ainsi qu'à l'exploitation de ces derniers et à la récupération des données à partir de ceux-ci doivent être inclus dans le prix par visite du site. Vous ne devez pas inclure les frais liés aux forfaits de données cellulaires, à la récupération des données cellulaires, aux rapports horaires ou aux avis par courriel.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Visites sur place (VSP)	Prix par visite du site (PPVS)	Prix calculé Total (VSP x PPVS)
4.1.1	10100300	2.5 KM À L'EST DE MINNEWANKA	BNP	6	\$	\$
4.1.2	10100500	0,7 KM À L'EST DE NORQUAY	BNP	6	\$	\$
4.1.3	10107211	ROUTE OUEST ET BRETELLE OUEST, ÉCHANGEUR LAKE LOUISE ÉCHANGEUR LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
4.1.4	10107251	ROUTE EST ET BRETELLE EST, ÉCHANGEUR LAKE LOUISE ÉCHANGEUR LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
4.1.5	10107300	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
4.1.6	10200401	4,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
4.1.7	10201501	2,0 KM AU NORD DE LA ROUTE 93 ET DU CHEMIN BOW LAKE	BNP	6	\$	\$
4.1.8	10212101	0,3 KM AU SUD DE LA LIMITE ENTRE BANFF ET JASPER	BNP	6	\$	\$
4.1.9	10300701	6,1 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
4.1.10	10400100	0,6 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU BOW VALLEY PARKWAY (COLLECTE DES DONNÉES D'HORODATAGE)	BNP	6	\$	\$
4.1.11	10400600	4,1 KM À L'EST DU CAMPING JOHNSON CANYON	BNP	6	\$	\$
4.1.12	10404701	1,5 KM À L'EST DU CHEMIN WHITEHORN ET DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW	BNP	6	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

4.1.13	11000071	0,4 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DU CHEMIN MINNENWANKA	BNP	6	\$	\$
4.1.14	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINÉ LAKE	BNP	3	\$	\$
4.1.15	11300010	0,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE PANORAMIQUE DU MT NORQUAY	BNP	6	\$	\$
4.1.16	11300030	0,3 KM AU SUD DU STATIONNEMENT DE LA STATION DE SKI MT NORQUAY	BNP	6	\$	\$
4.1.17	11700002	CH SUNSHINE	BNP	6	\$	\$
4.1.18	11700010	CH DU GOLF	BNP	6	\$	\$
4.1.19	11800100	0,1 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
4.1.20	11800201	2,2 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	6	\$	\$
4.1.21	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE	BNP	3	\$	\$
4.1.22	12000101	1,2 KM AU NORD DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW ET DU CHEMIN WHITEHORN	BNP	6	\$	\$
4.1.23	14000101	1,2 KM AU SUD DE L'AV. MOUNTAIN ET DU CHEMIN UPPER HOTSPRINGS	BNP	6	\$	\$
4.1.24	30103509	14,0 KM À L'EST DE LA ROUTE 16 ET DU LOTISSEMENT URBAIN JASPER EST	PNJ	6	\$	\$
4.1.25	30107201	19,1 KM À L'OUEST DE LA RT 16 ET DE LA 93, LOTISSEMENT URBAIN DE JASPER OUEST	PNJ	0	\$	\$
4.1.26	30215001	5,4 KM AU SUD DE LA ROUTE 16 ET DE LA 93, JASPER	PNJ	6	\$	\$
4.1.27	40309000	3,0 KM AU NORD DU CHEMIN SETTLERS	KNP	6	\$	\$
4.1.28	40310601	0,3 KM AU SUD DES BARRIÈRES DU PARC KOOTENAY	KNP	0	\$	\$
4.1.29	50010040	1,4 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA 93, CASTLE JUNCTION	BNP	6	\$	\$
4.1.30	50010050	1,6 KM À L'OUEST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF	BNP	0	\$	\$
4.1.31	50010080	0,6 KM À L'EST DE FIELD	YNP	6	\$	\$
4.1.32	50010090	0,25 KM À L'OUEST DE L'ENTRÉE DE FIELD	YNP	0	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

4.1.33	50010450	1,2 KM À L'EST DE CASTLE JUNCTION	BNP	6	\$	\$
4.1.34	50100301	3,0 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DE LA LIMITE DU PARC DES GLACIERS	PNG	6	\$	\$
4.1.35	50102407	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU CENTRE DE DÉCOUVERTE DE ROGERS PASS	PNG	0	\$	\$
4.1.36	50110250	2,3 KM À L'EST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF	BNP	0	\$	\$
4.1.37	50160210	BARRIÈRES EST DU PARC JASPER	PNJ	0	\$	\$
4.1.38	80108501	FRONTIÈRE ENTRE L'ALBERTA ET LA C.-B.	YNP	6	\$	\$
S	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Récupération des données et maintenance (taxes applicables non comprises)					\$

¹ Fonctionne comme un site de récupération cellulaire horaire.

² Le site fonctionne à titre de site cellulaire seulement de juin à novembre inclusivement.

³ Le site collecte des données horodatées supplémentaires.

⁹ Fonctionne comme un site d'ETA mensuel prioritaire

¹⁰ Les sites sont téléchargés par cellulaire, mais nécessitent toujours de la maintenance

4.2 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Récupération des données

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés aux forfaits de données cellulaires, à la récupération des données cellulaires, au traitement et à la mise à jour des rapports horaires, ainsi qu'à la diffusion des avis par courriel en provenance d'ETA précis libellés comme cellulaires, seront inclus dans le prix par visite du site.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Visites sur place (VSP)	Prix par visite du site (PPVS)	Prix calculé Total (VSP x PPVS)
4.2.1	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINES LAKE ^{1,2}	BNP	3	\$	\$
4.2.2	11300030	0,3 KM AU NORD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE PANORAMIQUE DU MT NORQUAY ¹	BNP	6	\$	\$
4.2.3	11800201	2,2 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ^{1,2,4}	BNP	3	\$	\$
4.2.4	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ^{1,2}	BNP	3	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

4.2.5	30107201	19,1 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 16 ET DE LA 93, LOTISSEMENT URBAIN DE JASPER OUEST ⁹	PNJ	12	\$	\$
4.2.6	40310601	0,3 KM AU SUD DES BARRIÈRES DU PARC KOOTENAY ⁹	KNP	12	\$	\$
4.2.7	50010050	1,6 KM À L'OUEST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF ⁹	BNP	12	\$	\$
4.2.8	50010090	0,25 KM À L'OUEST DE L'ENTRÉE DE FIELD ⁹	YNP	12	\$	\$
4.2.9	50102407	0,7 KM À L'OUEST DE LA ROUTE 1 ET DU CENTRE DE DÉCOUVERTE DE ROGERS PASS ⁹	PNG	12	\$	\$
4.2.10	50110250	2,3 KM À L'EST DES BARRIÈRES DU PARC BANFF ⁹	BNP	12	\$	\$
4.2.11	50160210	BARRIÈRES EST DU PARC JASPER ⁹	PNJ	12	\$	\$
T	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Récupération des données cellulaires (taxes applicables non comprises)					\$

¹ Fonctionne comme un site de récupération cellulaire horaire

² Le site fonctionne à titre de site cellulaire seulement de juin à novembre inclusivement.

⁴ Le site fonctionne à titre de site de collecte physique (non cellulaire) de données, de décembre à mai inclusivement.

⁹ Fonctionne comme un site d'ETA mensuel prioritaire

4.3 Prix unitaires fermes pour les services requis – Rapports

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Consulter la politique sur les données manquantes figurant à l'article 4.4.4. Les articles 4.4.5 et 4.4.6 décrivent en détail les spécifications relatives aux rapports volumétriques. Les articles 4.4.7 et 4.4.8 décrivent en détail les spécifications relatives aux rapports sur la vitesse et la classe. Tous les ETA feront l'objet de rapports volumétriques et seuls les classificateurs auront besoin de rapports sur la vitesse et la classe. Consulter la liste des types de site figurant à l'annexe A.1.

N° d'article	Type de rapport	Rapports (R)	Prix par rapport (PPR)	Prix calculé Total (R x PPR)
4.3.1	Rapports bimestriels (1 par visite du site) volumétriques pour 31 ETA ⁵	180	\$	\$
4.3.2	Rapports bimestriels (1 par visite du site) sur la classe et la vitesse pour 16 ETA	90	\$	\$
4.3.3	Rapports bimestriels (1 par visite du site) volumétriques pour 7 ETA	84	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

4.3.4	Rapport sur le calcul du TQMM estimatif si un site d'ETA mensuel prioritaire n'est pas accessible	12	\$	\$
U	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Rappports (taxes applicables non comprises)			\$

⁵ Sur les 38 ETA du réseau, deux ETA classificateurs sont inactifs pendant trois périodes de déclaration, les sept ETA sont déclarés mensuellement.

4.4 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services requis – Activation et désactivation saisonnières du site

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

Les frais liés à l'activation des sites qui sont utilisés pour recueillir des données saisonnières doivent être compris dans le prix de l'activation. Les frais d'activation doivent comprendre la mise à l'essai des sites, l'installation du matériel, l'activation des forfaits de données cellulaires et l'activation du suivi horaire, des rapports et des avis par courriel. Les frais liés à la désactivation des sites pendant la basse saison doivent être compris dans le prix de la désactivation. Les frais de désactivation doivent comprendre la sécurisation des sites pendant la basse saison, le retrait du matériel, la désactivation des forfaits de données cellulaires et la désactivation du suivi horaire, des rapports et des avis par courriel. À moins d'indication contraire, l'activation et la désactivation des sites doivent correspondre au calendrier de récupération des données bimestrielles tel qu'il est décrit à l'article 4.3.5. L'activation des sites a lieu en juin tandis que la désactivation a lieu en novembre. Les frais liés aux visites sur place en novembre sont pris en considération dans le tableau 4.1.

N° d'article	ID DE L'ETA	Description de l'emplacement du site	Parc	Prix de l'activation (PA)	Prix de la désactivation (PD)	Prix calculé Total (PA + PD)
4.4.1	11100002	2,1 KM À L'EST DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ET DU CHEMIN MORAINÉ LAKE ^{6,8}	BNP	\$	\$	\$
4.4.2	11800302	3,6 KM AU SUD DE LA ROUTE 1 ET DE LA PROMENADE LAKE LOUISE ⁶	BNP	\$	\$	\$
V	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Activation et désactivation saisonnières (taxes applicables non comprises)					\$

⁶ L'activation et la désactivation des sites comprennent l'installation et le retrait des ETA et l'activation et la désactivation des capacités cellulaires pour fournir des données horaires au moyen d'un réseau de données cellulaires.

⁷ Le site est actif à l'année à titre de site de collecte de données matérielles. Seule l'activation et la désactivation de la capacité cellulaire est nécessaire pour fournir des données horaires au moyen d'un réseau de données cellulaires.

⁸ L'entrepreneur n'a pas accès au site 11100002 pour effectuer la désactivation, car la route est fermée à la circulation pendant la basse saison. Les employés du parc enlèveront le matériel d'ETA et effectueront la désactivation selon les directives de l'entrepreneur. Le matériel d'ETA retiré de l'armoire sera cédé à l'entrepreneur selon une manière convenue d'un commun accord.

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0385/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Services de surveillance du trafic – Parcs nationaux des montagnes

4.5 Prix unitaire(s) ferme(s) pour les services à la demande

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un(des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens pour tous les frais, y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et coûts professionnels, techniques et administratifs devant être engagés pour répondre à toutes les exigences présentées dans l'annexe A – *Énoncé des travaux*.

N° d'article	Description de l'article	Quantité (Q)	Prix unitaire (PU)	Prix calculé Total (Q x PU)
4.5.1	Installation d'un site à deux boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
4.5.2	Installation d'un site à quatre boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
4.5.3	Installation d'un site à huit boucles (voir l'article 4.5)	1	\$	\$
4.5.4	Un classificateur Golden River M660	1	\$	\$
4.5.5	Mise à niveau de l'infrastructure du classificateur M660 de Golden River vers le classificateur M680 de Clearview Intelligence	2	\$	\$
W	Prix unitaire ferme total estimatif combiné de la soumission Travaux effectués sur demande (taxes applicables non comprises)			\$

4.6 Prix estimatif total combiné évalué de l'option trois (3)

Le prix total de la soumission évaluée pour l'année contractuelle est la somme des tableaux S à W.

X	TOTAL ESTIMÉ COMBINÉ ÉVALUÉ OPTION TROIS (3) PRIX (S + T + U + V + W) (taxes applicables non comprises)	\$
---	--	----

5. Prix total estimé évalué de l'offre combinée

Le prix total évalué de la soumission est la somme des tableaux F, L, R et X.

	TOTAL ESTIMÉ DU PRIX D'OFFRE COMBINÉ ÉVALUÉ (F + L + R + X) (taxes applicables non comprises)	\$
--	--	----

Remarques :

- Les coûts non définis ne seront pas autorisés en vertu du contrat, sauf si des modifications sont apportées aux exigences associées à la réalisation des travaux et si une modification au contrat est approuvée par l'autorité contractante.
- Les conditions de paiements supplémentaires ne s'appliqueront pas au présent contrat.
- Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.